

KONE

Profil Environnemental Produit

Ascenseurs KONE MonoSpace® 100 DX, MonoSpace® 300 DX, MonoSpace® 500 DX

Indépendant du nombre de niveaux (cabine et autres)
[charge nominale maximale = 1150 kg]



PEP ecopassport®

N° d'enregistrement : KONE-00006 -V01.01 FR

Informations générales et reconnaissances environnementales de KONE

Fabricant **KONE Corporation**
Keilasatama 3
02150, Espoo, Finland
www.kone.com

Contact Hanna Uusitalo
hanna.uusitalo@kone.com

PEP compilé par Tian.Tan
tian.tan@kone.com

Olivia Kuronen
olivia.kuronen@ramboll.fi

Gestion environnementale

Les unités opérationnelles, de production et de Recherche et Développement de KONE sont certifiées ISO 14001 et ISO 9001. La majorité des principaux fournisseurs de KONE sont certifiés ISO 14001. KONE favorise des pratiques de construction durables grâce à des opérations efficaces, des directives pour la gestion des déchets et des produits chimiques, et des directives globales d'excellence environnementale. La certification FSC « Chain of Custody » a été décernée à notre unité de production située en Finlande pour ses matériaux en bois de cabines d'ascenseur.

Performance énergétique de classe A*

Plus de 24 modèles d'ascenseurs de KONE sont certifiés conformes à la classe d'efficacité énergétique A, la plus élevée selon la norme ISO 25745. Par ailleurs, 10 escaliers mécaniques et trottoirs roulants sont conformes à la classification maximale A+++.

Leadership climatique

En 2023 KONE a obtenu du CDP un score Leadership Climatique (A ou A-) pendant onze années consécutives qui témoigne de notre engagement à long terme en faveur de l'environnement et de la durabilité. KONE a obtenu une place dans le classement CDP 2023 sur l'engagement des fournisseurs en 2023.

Engagement pour le climat

KONE s'est fixé des objectifs, à partir de données scientifiques, de réduction significative de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030. KONE s'engage à réduire de 50 % les émissions liées à ses propres opérations d'ici 2030 (scope 1 et scope 2) par rapport à son niveau de référence de 2018. Cet objectif est aligné sur la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C. De plus, KONE vise une réduction de 40 % des émissions liées à la consommation d'énergie des matériaux et du cycle de vie de ses produits (scope 3) au cours de la même période, par rapport aux commandes reçues.



Information sur le produit

DESCRIPTION DU PRODUIT

Les ascenseurs KONE MonoSpace® 100 DX, MonoSpace® 300 DX, MonoSpace® 500 DX sont des ascenseurs de haute performance avec une connectivité intégrée qui facilite la circulation des personnes et procure une expérience nouvelle et inspirante aux utilisateurs. Ils sont parfaitement adaptés au transport de passagers dans tous les types de bâtiments,

en particulier pour les résidences, les bureaux, les hôtels, les établissements médicaux et commerciaux. Cet ascenseur sans salle des machines permet un gain d'espace et est économe en énergie. Il est équipé du système de traction éco-efficace KONE EcoDisc®, d'un éclairage LED de longue durée et de solutions avancées de mise en veille.

Spécifications produit des ascenseurs KONE MonoSpace® 100 DX, MonoSpace® 300 DX, MonoSpace® 500 DX

Index	Valeurs représentatives		
Type d'installation	Nouvel ascenseur générique		
Principale fonction	Transport de passagers		
Type d'ascenseur	Electrique		
Type de moteur	Traction Gearless		
Nom commercial	KONE MonoSpace® 100 DX	KONE MonoSpace® 300 DX	KONE MonoSpace® 500 DX
Charge nominale	Max. 630 kg	Max. 1000 kg	Max. 1150 kg
Vitesse nominale	Max. 1 m/s	Max. 1 m/s	Max. 1.75 m/s
Nombre d'arrêts	10	14	24
Course parcourue	30 m	40 m	75 m
Nombre de jours de fonctionnement par an	60-365		
Catégorie d'Utilisation (CU) appliquée conformément à la norme ISO 25745-2	1-6		
Durée de vie de référence prévue	25 ans*		
Zone géographique d'installation	Europe Le mix électrique français est utilisé pour modéliser les impacts de la phase d'utilisation		

* Le document PCR C-PCR-008 (TO PCR 2019:14) stipule que pour les évaluations du cycle de vie d'un ascenseur générique, une valeur fixe de 25 ans doit être appliquée pour la durée de vie de référence. La durée de vie de référence de 25 ans est également conforme à la durée de vie caractéristique des ascenseurs KONE.



♻️ MATIÈRES PREMIÈRES (PAR NIVEAU)

Quantité kg	%	Quantité kg	%	Quantité kg	%			
Métaux	1862,7	61,6%	Matières plastiques	33,9	1,1 %	Autres	1127,3	37,3%
Acier laminé à chaud	1212,9	40,1%	Polychlorure de vinyle (PVC)	13,6	0,5 %	Béton	675,0	22,3%
Acier zingué	268,1	8,9%	Polyuréthane (PU)	5,6	0,2 %	Bois	268,6	8,9%
Fonte	248,8	8,2%	Caoutchouc	4,7	0,2 %	Carton	63,4	2,1%
Acier inoxydable	82,8	2,7%	Polycarbonate (PC)	4,5	0,1 %	Électronique	31,7	1,0%
Acier laminé à froid	24,2	0,8%	Polyamide (PA6)	1,5	<0,1 %	Divers	43,1	1,4%
Aluminium	17,8	0,6%	ABS	1,1	<0,1 %	Contreplaqué	29,0	1,0%
Cuivre	5,6	0,19%	Polyamide (PA66)	0,9	<0,1 %	Verre	16,5	0,5%
Laiton	1,4	<0,1 %	Polyéthylène	0,6	<0,1 %			
Étain	0,9	<0,1 %	Polypropylène (PP)	0,5	<0,1 %			
Nickel	<0,1	<0,1 %	Polyéthylène	0,5	<0,1 %			
Bronze	<0,1	<0,1 %	Résine époxy	0,4	<0,1 %			
Argent	<0,1	<0,1 %	Nylon	<0,1	<0,1 %			

La masse totale du produit livré avec son emballage est de 3024 kg, dont 2652 kg pour l'ascenseur et 372 kg pour l'emballage, Le contenu en carbone biogénique de l'emballage est de 193,4 kg de C au total,

🔧 PRODUCTION

Les différents composants utilisés dans le produit de référence sont fabriqués dans les unités de production KONE ou achetés auprès des fournisseurs KONE en Autriche, en République tchèque, en Chine, en Estonie, en Finlande, en Allemagne, en Italie et en Pologne.

Les impacts de l'électricité ont été calculés en utilisant les combinaisons de réseaux nationaux spécifiques à chaque pays d'Ecoinvent 3.9.1.

Les émissions de carbone par kWh d'électricité consommé pour les différents sites sont présentées dans le tableau ci-contre. Les données relatives à la fabrication correspondent à l'année de production 2022.

🚚 DISTRIBUTION

Le produit de référence est transporté depuis le centre de distribution dans le but d'optimiser la distance de transport. Les matériaux d'emballage sont soigneusement sélectionnés afin d'éviter tout excès d'emballage.

Mix électrique pour les sites de production

Pays	kg CO ₂ e/kWh
Autriche	0,27
République Tchèque	0,68
Estonie	0,65
Finlande	0,23
Allemagne	0,51
Italie	0,43
Pologne	0,95
Chine	0,95

🔧 INSTALLATION

Le produit de référence est transporté depuis le centre de distribution dans le but d'optimiser la distance de transport. Les matériaux d'emballage sont soigneusement sélectionnés afin d'éviter tout excès d'emballage.



USAGE

La phase d'utilisation prend en compte le remplacement des pièces (B2) et la consommation d'énergie (B6) pendant la durée de vie des produits. Les autres étapes de la phase d'utilisation (B1, B3, B4, B5 et B7) ne sont pas pertinentes pour le produit.

Les conditions de référence pour atteindre la durée de vie déclarée sont principalement influencées par la fréquence d'entretien/remplacement des composants et les conditions d'utilisation telles que la fréquence d'utilisation de l'ascenseur. Alors que les activités de maintenance corrective dépendent de l'application du bâtiment, du comportement des utilisateurs et de l'environnement d'installation et ne sauraient être prévues par le fabricant, l'évaluation tient compte du remplacement prévisionnel des pièces nécessaires en B2.

Matériel d'entretien (par unité)

Types de matériaux	Quantité kg	%
Métal	115,0	86,2%
Plastique	7,4	5,5%
Autre	11,0	8,2%

L'ascenseur est censé avoir une durée de vie de 25 ans après son installation. Les ascenseurs KONE MonoSpace® 100 DX, MonoSpace® 300 DX, MonoSpace® 500 DX équipent principalement les bâtiments résidentiels où ils sont censés être utilisés 365 jours par an.

Il est recommandé de calculer la consommation d'énergie des ascenseurs en fonction de l'ascenseur dans son ensemble.

Cependant, comme ce document sera utilisé avec le PEP "KONE MonoSpace® 100 DX, MonoSpace®300 DX, MonoSpace® 500 DX, dépendants du nombre de niveaux (câbles, guides et portes palières) [charge nominale max. = 1150 kg]", les résultats énergétiques ont été répartis sur 2 PEP.

Selon la meilleure estimation de KONE, 460 kWh ont été alloués à ce PEP. La catégorie d'utilisation 3 (300 voyages par jour) a été prise en compte.

Les impacts associés à la consommation d'électricité en phase d'utilisation sont modélisés à l'aide d'un mix d'électricité provenant de France.

FIN DE VIE

KONE prend en compte les facteurs relatifs au traitement de ses produits en fin de vie dès la phase de conception. Les composants des produits sont conçus pour permettre un démontage, un tri et un recyclage faciles.

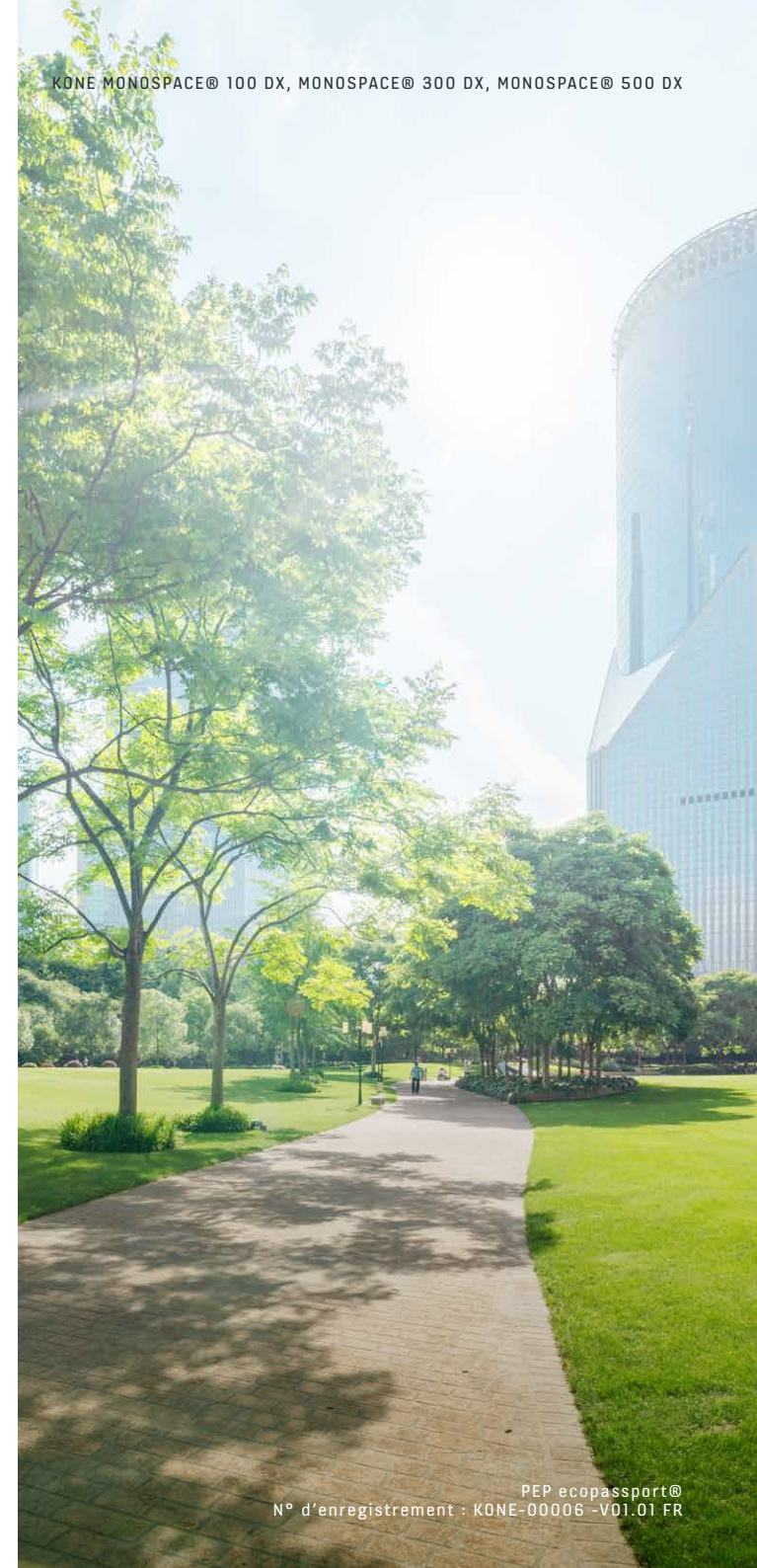
Le produit se compose principalement de métaux et KONE estime que 100 % des matériaux peuvent être collectés lors du démontage.

La consommation d'électricité liée au démontage de l'ascenseur, au transport des matériaux vers leurs sites de traitement respectifs et aux activités de traitement est incluse dans l'évaluation.

Les déchets inertes sont mis en décharge pour être transformés en béton, les métaux préparés pour le recyclage et les plastiques et le bois sont incinérés.

Potentiel des matériaux après leur utilisation

Méthode de traitement	%
Recyclage	57%
Récupération	2%
Élimination	42%



UNITÉ FONCTIONNELLE

Assure le transport de personnes et de marchandises à l'aide d'un ascenseur (cabine et autres indépendants du nombre de niveaux) pour une charge maximale de 1150 kg, sur une durée de vie de référence de 25 ans. **L'unité fonctionnelle est définie comme étant 1 unité.**

COMMENT OBTENIR DES RÉSULTATS D'IMPACT POUR L'ASCENSEUR COMPLET

Ce document est à utiliser avec l'autre PEP intitulé "KONE MonoSpace® 100DX, MonoSpace® 300DX, MonoSpace® 500 DX, éléments dépendants du nombre de niveaux (câbles, guides et portes palières) [charge nominale maximale = 1150 kg]".

En fonction du nombre de niveaux, les impacts environnementaux de l'ensemble de l'ascenseur peuvent être calculés comme dans l'exemple ci-dessous.

Par exemple, le potentiel de réchauffement global total [kg CO₂e] est de 13850,9 pour les éléments ne dépendant pas du nombre de niveaux, tandis que le potentiel de réchauffement global total [kg CO₂e] est de 2139,2 pour les éléments dépendants du nombre de niveaux. Pour calculer l'impact d'un ascenseur à 6 niveaux, le résultat est de 2139,2*6+13850,9=26686,1 [kgCO₂e].

Tableau 1. Indicateurs d'impact environnementaux pour l'unité fonctionnelle (par unité) selon EN 15804:2019+A2

Indicateurs	Ensemble du cycle de vie (A+B+C)	Production (A1-A3)	Distribution (A4)	Installation (A5)	Utilisation (B)	Maintenance (B2)	Consommation d'énergie pour les opérations (B6)	Fin de vie (C)	Bénéfices et charges au-delà des limites du système
Potentiel de réchauffement global total [kg CO ₂ eq.]	1,39E+04	9,38E+03	5,44E+02	7,89E+02	1,49E+03	5,74E+02	9,12E+02	1,73E+03	9,12E+02
Potentiel de réchauffement global total fossile [kg CO ₂ eq.]	1,41E+04	1,01E+04	5,44E+02	2,53E+02	1,50E+03	6,06E+02	8,90E+02	1,68E+03	8,90E+02
Potentiel de réchauffement global biogène [kg CO ₂ eq.]	-1,46E+02	-7,23E+02	1,86E-01	5,36E+02	-1,06E+01	-3,21E+01	2,15E+01	5,08E+01	2,15E+01
Potentiel de réchauffement global luluc [kg CO ₂ eq.]	1,99E+01	1,69E+01	2,79E-01	1,51E-01	1,13E+00	6,25E-01	5,09E-01	1,41E+00	5,09E-01
Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone [kg CFC11 eq.]	3,79E-04	2,95E-04	9,24E-06	3,50E-06	5,32E-05	1,71E-05	3,61E-05	1,83E-05	3,61E-05
Potentiel d'acidification [mol H+ eq.]	1,27E+02	1,09E+02	1,49E+00	6,43E-01	8,71E+00	4,89E+00	3,82E+00	7,44E+00	3,82E+00
Eutrophisation des eaux douces [kg P eq.]	8,66E+00	7,45E+00	4,56E-02	2,51E-02	5,15E-01	3,39E-01	1,76E-01	6,23E-01	1,76E-01
Eutrophisation eau de mer [kg N eq.]	4,62E+01	4,20E+01	3,92E-01	1,67E-01	1,81E+00	6,79E-01	1,13E+00	1,77E+00	1,13E+00
Eutrophisation terrestre [mol N eq.]	4,30E+02	3,94E+02	4,05E+00	1,66E+00	1,52E+01	6,79E+00	8,36E+00	1,57E+01	8,36E+00
Potentiel de formation de l'ozone troposphérique [kg NMVOC eq.]	1,29E+02	1,14E+02	2,15E+00	7,71E-01	5,70E+00	2,76E+00	2,94E+00	6,37E+00	2,94E+00
Potentiel d'appauvrissement abiotique - éléments [kg Sb eq.]	1,35E+00	1,28E+00	1,56E-03	9,70E-04	6,02E-02	5,29E-02	7,36E-03	1,36E-02	7,36E-03
Potentiel d'épuisement abiotique - fossile [MJ]	2,93E+05	1,23E+05	8,27E+03	3,11E+03	1,41E+05	7,28E+03	1,34E+05	1,85E+04	1,34E+05
Consommation d'eau [m ³ priv.]	6,36E+03	3,78E+03	4,15E+01	4,22E+01	1,77E+03	2,22E+02	1,55E+03	7,29E+02	1,55E+03

Tableau 2. Consommation de ressources pour l'unité fonctionnelle (par unité) selon EN 15804:2019+A2

Indicateurs	Ensemble du cycle de vie (A+B+C)	Production (A1-A3)	Distribution (A4)	Installation (A5)	Utilisation (B)	Maintenance (B2)	Consommation d'énergie pour les opérations (B6)	Fin de vie (C)	Bénéfices et charges au-delà des limites du système
Utilisation des ressources énergétiques primaires renouvelables comme source d'énergie [MJ]	3,90E+04	2,04E+04	1,04E+02	5,65E+03	1,17E+04	2,40E+03	9,32E+03	1,11E+03	9,32E+03
Utilisation des ressources énergétiques primaires renouvelables comme matières premières [MJ]	0,00E+00	5,59E+03	0,00E+00	-5,59E+03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale d'énergie primaire renouvelable [MJ]	3,90E+04	2,60E+04	1,04E+02	5,76E+01	1,17E+04	2,40E+03	9,32E+03	1,11E+03	9,32E+03
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable comme source d'énergie [MJ]	2,91E+05	1,18E+05	8,27E+03	3,53E+03	1,42E+05	7,28E+03	1,35E+05	1,95E+04	1,34E+05
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable comme matière première [MJ]	0,00E+00	2,36E+03	0,00E+00	-4,20E+02	-9,44E+02	0,00E+00	-9,44E+02	-9,98E+02	0,00E+00
Consommation totale d'énergie primaire non renouvelable [MJ]	2,91E+05	1,21E+05	8,27E+03	3,11E+03	1,41E+05	7,28E+03	1,34E+05	1,85E+04	1,34E+05
Utilisation de matériaux secondaires [kg]	1,78E+03	9,16E+02	3,47E+00	1,75E+00	9,55E+01	9,01E+01	5,40E+00	7,68E+02	5,40E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables [MJ]	9,23E+00	8,86E+00	4,46E-02	2,15E-02	1,28E-01	1,10E-01	1,85E-02	1,78E-01	1,85E-02
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables [MJ]	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation d'eau douce nette [m ³]	4,22E+01	5,10E+01	1,14E+00	4,50E-01	3,58E+01	-1,86E-01	3,60E+01	-4,62E+01	3,60E+01
Utilisation totale d'énergie primaire au cours du cycle de vie [MJ]	3,32E+05	1,48E+05	8,38E+03	3,17E+03	1,53E+05	9,68E+03	1,43E+05	1,96E+04	1,43E+05

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Dans ce PEP, l'analyse du cycle de vie prend en considération toutes les étapes de la vie du produit, à savoir la production, la distribution, l'installation, l'utilisation et le démontage.

L'analyse ACV s'effectue via le logiciel Umberto avec la base de données Ecoinvent v 3.9.1. Les données spécifiques sont collectées auprès des usines de production respectives.

La modélisation énergétique est basée sur la base de données Ecoinvent avec des mélanges de combustibles spécifiques à chaque pays fournis par l'AIE (Agence internationale de l'énergie). La base de données ELCD n'est pas utilisée.

Tous les impacts environnementaux obligatoires et facultatifs dans le PEP PCR sont répertoriés pour l'ensemble du cycle de vie et par et par unité fonctionnelle (par niveau) de l'ascenseur dans les tableaux ci-contre.

RÉSULTAT POUR LES FAMILLES ENVIRONNEMENTALES HOMOGÈNES

KONE MonoSpace® 100 DX, MonoSpace® 300 DX et MonoSpace® 500 DX appartiennent à la même famille environnementale, partageant une fonctionnalité similaire, des normes produit et une technologie de fabrication identiques.

Les résultats sont basés sur le modèle représentatif du MonoSpace® 500 DX. Selon l'analyse du cycle de vie (ACV), les résultats ont été considérés comme conservateurs pour le MonoSpace® 100 DX et le MonoSpace® 300 DX. Il n'est pas nécessaire d'établir des règles d'extrapolation entre les trois produits.

Tableau 3. Déchets pour l'unité fonctionnelle (par unité) selon EN 15804:2019+A2

Indicateurs	Ensemble du cycle de vie (A+B+C)	Production (A1-A3)	Distribution (A4)	Installation (A5)	Utilisation (B)	Maintenance (B2)	Consommation d'énergie pour les opérations (B6)	Fin de vie (C)	Bénéfices et charges au-delà des limites du système
Élimination des déchets dangereux (kg)	1,22E+03	9,91E+02	6,06E+00	3,99E+00	8,39E+01	5,60E+01	2,79E+01	1,31E+02	2,79E+01
Élimination des déchets non dangereux (kg)	2,49E+04	2,01E+04	1,94E+02	1,01E+02	2,18E+03	1,47E+03	7,13E+02	2,27E+03	7,13E+02
Élimination des déchets radioactifs [kg]	2,10E+00	3,34E-01	1,79E-03	8,48E-04	1,75E+00	7,33E-03	1,74E+00	1,56E-02	1,74E+00

Tableau 4. Flux de sortie pour l'unité fonctionnelle (par unité) selon EN 15804:2019+A2

Indicateurs	Ensemble du cycle de vie (A+B+C)	Production (A1-A3)	Distribution (A4)	Installation (A5)	Utilisation (B)	Maintenance (B2)	Consommation d'énergie pour les opérations (B6)	Fin de vie (C)	Bénéfices et charges au-delà des limites du système
Composants réutilisables kg	5,18E+01	5,18E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux à recycler kg	2,86E+03	0,00E+00	0,00E+00	1,27E+00	8,68E+01	8,68E+01	0,00E+00	2,40E+03	0,00E+00
Matériaux pour la valorisation énergétique kg	4,60E+02	0,00E+00	0,00E+00	3,71E+02	4,85E+01	4,85E+01	0,00E+00	4,07E+01	0,00E+00
Énergie exportée MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Tableau 5. Indicateurs environnementaux facultatifs (par unité) selon EN 15804:2019+A2

Indicateurs	Ensemble du cycle de vie (A+B+C)	Production (A1-A3)	Distribution (A4)	Installation (A5)	Utilisation (B)	Maintenance (B2)	Consommation d'énergie pour les opérations (B6)	Fin de vie (C)	Bénéfices et charges au-delà des limites du système
Émission de particules fines [incidence sur les maladies]	1,19E-03	8,56E-04	5,37E-05	1,33E-05	1,02E-04	5,02E-05	5,17E-05	1,62E-04	5,17E-05
Rayonnement ionisant, santé humaine [kBq d'U235 équiv.]	6,89E+03	7,36E+02	7,53E+00	3,53E+00	6,08E+03	2,48E+01	6,06E+03	6,41E+01	6,06E+03
Ecotoxicité (eau douce) [CTUe]	1,90E+05	1,53E+05	4,36E+03	1,95E+03	1,25E+04	8,25E+03	4,29E+03	1,83E+04	4,29E+03
Toxicité humaine, effets cancérigènes [CTUh]	7,15E-05	4,65E-05	2,42E-07	1,34E-07	4,28E-06	3,71E-06	5,67E-07	2,04E-05	5,67E-07
Toxicité humaine, effets non cancérigènes [CTUh]	6,64E-04	4,72E-04	5,99E-06	3,09E-06	7,61E-05	6,35E-05	1,26E-05	1,07E-04	1,26E-05
Impacts liés à l'utilisation des sols/à la qualité des sols [Pt]	1,47E+05	1,13E+05	8,31E+03	1,28E+03	1,57E+04	1,17E+04	4,00E+03	8,93E+03	4,00E+03



PROPOS DE KONE FRANCE

Tour First à la Défense, Nouveau Palais de Justice à Paris, Tour La Marseillaise à Marseille, mais aussi Opéra Garnier ou Eglise de la Madeleine à Paris, autant de références pour lesquelles KONE fournit des solutions – ascenseurs, escaliers mécaniques et portes automatiques – innovantes et éco-efficientes, pour offrir la meilleure expérience de déplacement. Acteur de référence, KONE conseille ses clients partenaires tout au long du cycle de vie de leurs bâtiments : de la planification à l'installation et de la maintenance à la modernisation. Pour assurer un service d'excellence, KONE propose un portefeuille de solutions de maintenance et de supervision qui garantissent la sécurité et la fiabilité des équipements tout en minimisant les coûts et les temps d'indisponibilité. En France, KONE s'appuie sur 3 000 collaborateurs dont 2 500 techniciens dans 100 agences. www.kone.fr

À PROPOS DE KONE

KONE a pour mission d'améliorer la mobilité dans les villes en offrant la meilleure expérience de déplacement des personnes (People Flow®). Acteur majeur de l'industrie des ascenseurs et des escaliers mécaniques, KONE fournit des ascenseurs, des escaliers mécaniques et des portes automatiques, ainsi que des solutions de maintenance et de modernisation sur tout le cycle de vie du bâtiment. Avec une maîtrise du People Flow®, les déplacements se font en douceur, en toute sécurité, de manière confortable et sans attente, dans et entre les bâtiments. En 2023, le chiffre d'affaires de KONE est de 11 milliards d'euros avec environ 60 000 collaborateurs. KONE est coté au NASDAQ OMX Helsinki Ltd en Finlande. www.kone.com

KONE DX - Digital Experience

KONE révolutionne l'industrie de l'ascenseur avec l'introduction sur le marché d'une Plateforme Digitale de services, ouverte et évolutive, permettant d'activer des services connectés à la demande. **Disponible nativement sur tous les ascenseurs KONE, elle l'est également pour les ascenseurs existants de toutes marques**, faisant de l'ascenseur la colonne vertébrale digitale de la mobilité dans le bâtiment. Cette innovation permet une utilisation augmentée de l'ascenseur pour répondre aux différents usages du bâtiment, aujourd'hui et dans le futur.

KONE CORPORATION

Siège social

Keilasatama 3 - P.O. Box 7
FI-02151 Espoo - Finlande
Tel. +358 (0)204 751

www.kone.com

Cette publication est rédigée à titre purement informatif. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment le design et les spécifications des produits. Aucun passage de cette publication ne peut être interprété comme une garantie ou une condition, ni explicite ni implicite, concernant quelque produit que ce soit, son adéquation en vue d'un usage particulier, son caractère commercialisable, sa qualité ou la représentation des clauses de tout contrat d'achat que ce soit. Il se peut que le rendu des couleurs diffère légèrement des couleurs réelles. KONE MonoSpace®, KONE MiniSpace™ KONE EcoDisc® sont des marques déposées de KONE Corporation. Copyright © 2024 KONE Corporation. KONE, Siège social ZAC de l'Arénas - Bât. l'Aéropôle - 455, Promenade des Anglais - BP 3316 - 06200 NICE Cedex 3 - Société Anonyme au capital de 10 410 615 euros - 592 052 302 RCS Nice.

Numéro d'enregistrement :	KONE-00006 -V01.01 FR	Règles de rédaction :	« PCR-ed4-EN-2021 09 06 »
Numéro d'accréditation du vérificateur :	VH45	Informations et documents de référence :	www.pep-ecopassport.org
Date de parution :	05-2024	Durée de validité :	5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à la norme ISO14025:2010			
<input type="radio"/> Interne		<input checked="" type="radio"/> Externe	

La revue PCR a été réalisée par un panel d'experts présidé par Julie Orgelet (DDemain)

Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1:2016 et EN 50693:2019 ou NF E38-500 :2022
Les éléments du présent PEP ne peuvent être comparés aux éléments d'un autre programme.

Document conforme à la norme ISO 14025:2006 "Étiquettes environnementales et déclarations.
Déclarations environnementales de Type III"

